



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

saturnisme

Question écrite n° 67797

## Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le dossier de la prévention du saturnisme. En effet, dans son rapport pour l'année 2001, la Conférence nationale de la santé précise qu'éradiquer le saturnisme infantile est possible et indispensable dans notre pays. Pour cela, il faut agir, afin de favoriser la suppression de l'origine de l'intoxication (les peintures au plomb), et assurer systématiquement le relogement et la mise hors risque de plomb des logements. Les services de l'Etat (les services santé - environnement des DDASS en l'occurrence) sont chargés de lutter contre le saturnisme. Or, force est de constater que les situations sont très inégales entre départements, et que certaines DDASS ont parfois du mal à mener des actions de diagnostic et d'intervention efficaces, ceci par manque de moyens. Elle lui demande donc de lui préciser les mesures urgentes qu'il compte prendre afin de remédier aux décalages entre départements en matière de lutte contre le saturnisme.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (3<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 67797

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 octobre 2001, page 6038